



EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 10/2018

AIPES-MARITIMES

COMMUNE DE RIMPLAS

Nombres de Membres

Séance du 31 mars 2018

Adhérents au conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la Délibération
11	10	9

L'an Deux mille dix huit
 et le trente et un mars à 10 heures, 05 , le Conseil Municipal de cette Commune,
 régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de
 ses séances, sous la présidence de Mlle Christelle D'INTORNI Maire

Présents : Tous les Membres en exercice à l'exception de :

- Franzella (Procuration Gulgielmetti)

M. Didier BOUR a été nommé secrétaire

OBJET : COMPTE ADMINISTRATIF 2017 CCAS

Le compte administratif du Centre Communal d'Action Sociale est présenté, à la demande de Monsieur le Maire, par Madame Myriam ROUX secrétaire-comptable :

Le Compte administratif 2017 s'établit ainsi qu'il suit :

- résultat de fonctionnement reporté exercice précédent + **500.83 €.**
 - dépenses de fonctionnement 955.00 €.
 - recettes de fonctionnement 0.00 €.
- Soit un déficit de fonctionnement de 454.17 €.

Et

- résultat d'investissement reporté exercice précédent+ 0.00 €.
 - dépenses d'investissement 0.00 €.
 - recettes d'investissement 0.00 €.
- Soit un résultat d'investissement de **0.00 €.**

L'année 2017 se termine donc en déficit global de 454.17 €.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré

Voix POUR : 8 GUGLIELMETTI – BOUR – FRANZELLA (Procuration GUGLIELMETTI)
 JEANDEL – CLAPIER – DEGARDIN – ANTONINI - PESENTI

Voix CONTRE : 0

Abstentions : 2 D'INTORNI - MILANO

- **APPROUVE** le compte administratif 2017 du centre communal d'action sociale de la commune
- **Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.**

Pour extrait certifié conforme.
 Ont signé tous les membres présents.

Acte rendu exécutoire
 après dépôt en Préfecture
 le
 et publication ou notification
 le 3 avril 2018

Le Maire,
 Christelle D'INTORNI